

Fin le statut de sénateur à vie pour les anciens présidents burundais ?

@rib News, 26/11/2016 - Source Deutsche Welle Au Burundi, la campagne pour le référendum constitutionnel bat son plein. Le projet de constitution révisé prévoit notamment que les anciens présidents du Burundi ne bénéficieront plus du statut de sénateur à vie. C'est depuis l'an 2000 que chaque président burundais qui n'est plus en exercice bénéficie automatiquement du titre de "sénateur à vie". Trois anciens chefs d'Etat sont encore vivants et sont donc sénateurs. [Photo (de gauche à droite) : Pierre Buyoya, Sylvestre Ntibantunganya et Domitien Ndayizeye.]

Le projet de nouvelle constitution entend les priver de ce privilège. De l'avis de Phénias Niyigaba, le porte-parole du parti Sahwanya FRODEBU, dont sont membres deux des trois anciens présidents, la mesure est déshonorante. "C'est vraiment très grave, même honteux pour notre pays", affirme-t-il. Ces personnalités qui ont occupé les hautes fonctions devraient avoir une considération au niveau de la société burundaise. Qu'on veuille les exclure de cette haute institution cache quelque chose. Ce sera une honte pour le pays, on veut les déshonorer mais, ce sera également un déshonneur pour notre pays. Le chef de l'Etat devrait les prendre comme ses conseillers particuliers au lieu de les rejeter dans la rue", conseille-t-il. Nous avons tenté de demander son avis à l'un d'entre eux, Sylvestre Ntibantunganya, le seul président de façon permanente à Bujumbura. Mais il a refusé de s'exprimer. Remise en cause des valeurs La mouvance présidentielle seule bat la campagne en faveur du référendum constitutionnel. Or pour Aloys Baricako, du Rassemblement National pour le Changement, la campagne d'un parti fait cavalier seul n'en est pas un. Il déplore ce qu'il qualifie de dévalorisation des anciens présidents. "Prendre un ancien chef de l'Etat comme un simple citoyen, c'est aussi minimiser les valeurs", confie-t-il. Normalement un ancien chef de l'Etat, c'est une valeur pour toute une nation! Dans d'autres pays ils ont des activités continues qui les occupent. Avec l'Accord d'Arusha les anciens chefs de l'Etat devraient rester des sénateurs à vie. Maintenant qu'on a supprimé cette qualité et qu'on leur donne pas un autre statut c'est vraiment oublier qu'un ancien chef de l'Etat est une valeur." De futurs observateurs au Sénat Pour Abel Gashatsi, le président du parti Union pour le Progrès National, la disposition ne pose pas de problème tant que les anciens présidents ont toujours le droit de participer aux sessions du Sénat. "Les anciens présidents de la République qui faisaient partie du Sénat auront désormais le droit de participer mais sans avoir le droit de voter", constate-t-il. Ils participeront au Sénat comme observateurs. Aujourd'hui, le Sénat fonctionne sans que les anciens chefs de l'Etat participent aux activités."

(adsbygoogle = window.adsbygoogle || []).push({});